

Les acteurs du projet :

- Maître d'ouvrage : Conseil Syndical
- Maître d'oeuvre et BET : TECSOL
- Suivi GRS : ASDER
- Accompagnement : AGEDEN

L'Agence Locale de l'Energie a pour mission de promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique. Elle accompagne les collectivités, les particuliers et les professionnels lors de la réhabilitation et de la construction de bâtiments à haute qualité environnementale et à faible consommation énergétique.

Contactez-nous :

Agence Locale de l'Energie de l'agglomération grenobloise

4 rue Voltaire 38 000 Grenoble

Tel : 04 76 00 19 09

infos@ale-grenoble.org

www.ale-grenoble.org



Rhône-Alpes Région



Plus proche de vous!



Fiche réalisée en juillet 2008



Haute Qualité Environnementale

Logements Les Alouettes

Echirolles (Isère)



Rehabilitation

Copropriété

Credit photo : ALE

Type : 104 logements privés

Surface : 8 000 m<sup>2</sup>

Fin des travaux : 2007

Coût total de la rénovation : 102 476 € TTC

## Contexte et site

La résidence « Les Alouettes » est une copropriété privée de 104 logements répartis en trois immeubles construits à la fin des années 1960. La copropriété a engagé depuis la construction un certain nombre de travaux visant à maîtriser les charges, notamment les charges énergétiques.

Plus particulièrement, deux importants chantiers ont été réalisés. Ainsi, la copropriété a engagé des travaux sur la chaufferie et le bâti en 1986 et s'est équipée depuis l'été 2003 de 70 m<sup>2</sup> de capteurs solaires thermiques pour la production d'eau chaude. L'étanchéité de la toiture terrasse accueillant les capteurs a été refaite à cette occasion avec un complément d'isolation. Cette installation, mise en place dans les logements privés, représente à ce titre une action exemplaire et novatrice. En effet, si le solaire thermique est devenu courant dans les logements collectifs sociaux, il reste encore trop rare dans les copropriétés privées.

## Evaluation

En 1986, les travaux ont généré plus de 30% d'économie de gaz naturel et évité le rejet de 130 tonnes de gaz à effet de serre par an. En 2003, l'installation solaire a fait économiser 40% de gaz naturel destiné à réchauffer l'eau chaude sanitaire et éviter le rejet de 19 tonnes/an de gaz à effet de serre. Les économies d'énergie obtenues sont supérieures aux prévisions et les temps de retour financiers se réduisent avec l'augmentation du coût de l'énergie.

Pour ses actions exemplaires, la copropriété a été récompensée lors de la première biennale de l'habitat durable de la Ville de Grenoble en recevant le premier prix « réhabilitation de grands collectifs ». Elle a également reçu le premier prix « actions exemplaires » lors du concours « énergie d'aujourd'hui » organisé par la région Rhône-Alpes.

## Calendrier

Construction : 1969  
Premier chantier : 1986  
Deuxième chantier : 2003  
Fin des travaux : 2007

## Evolution de la consommation et du coût de chauffage et d'ECS (de 1983 à 2007)

